



Pekuakamiulnuatsh Takuhikan u tipatshimunuau

2025

ÉLECTION GÉNÉRALE

PREMIÈRE NATION DES PEKUAKAMIULNUATSH

Jour officiel du scrutin le 1 upashu-pishum^u (éos) 2025

www.mashteuatsh.ca



Avis d'élection et nomination de la présidente d'élection

Conformément à une résolution adoptée le 21 mai 2025, Katakuhimatsheta (Conseil des élus) annonce officiellement la tenue d'une élection générale des élus de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh. Cette élection générale a pour but d'élire un ou une (1) chef et six (6) conseillers ou conseillères pour siéger au sein de Katakuhimatsheta.

Le jour officiel du scrutin aura lieu le vendredi 1^{er} août 2025.

Katakuhimatsheta confirme la nomination de la greffière de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, M^e Vicky Lord, à titre de présidente d'élection.

En prévision de cette élection, une assemblée de mise en candidature se tiendra le vendredi 11 juillet 2025. À cet effet, la présidente d'élection affichera l'avis d'assemblée de mise en candidature le 4 juillet 2025.

Dates clés

- 11 juillet 2025 : Assemblée de mise en candidature
- 24, 25, 26, 28 et 29 juillet 2025 : Jours de vote par anticipation (ouverts à tous, sans nécessité de justification)
- 1^{er} août 2025 : Jour officiel du scrutin

Section Web sur l'élection générale :
www.mashteuatsh.ca/electiongenerale2025

Règlement concernant les chiens

La Sécurité publique de Mashteuatsh désire rappeler à la population que toute personne possédant un chien dans les limites de la communauté doit, à chaque année, le ou avant le 30 juin, le faire enregistrer, numérotier et faire l'achat d'une licence pour une année en se présentant au service des comptes clients dans les bureaux de l'unité Infrastructures et services publics, 125, rue Pileu, à Mashteuatsh. Le coût d'une licence est de 10 \$ par année.

De plus, le gardien du chien doit lui faire porter un collier auquel sera attachée la plaque fournie lors de l'enregistrement.

Chiens errants

En vertu du règlement en vigueur, prenez note qu'il est prohibé de laisser errer un chien dans un endroit public ou sur une propriété quelconque, sans le consentement du propriétaire occupant ou possesseur de cette propriété privée, à moins que tel chien ne soit accompagné de son gardien qui doit le tenir en laisse au moyen d'une corde ou d'une chaîne n'excédant pas un mètre quatre-vingt-trois (1,83 m). Tout contrevenant au règlement est passible d'une amende.

Contrat avec le Refuge animal de Roberval

Rappelons que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan détient un contrat avec le Refuge animal de Roberval (téléphone : 418 275-3006) concernant les patrouilles, les appels d'urgence, la cueillette d'animaux pour



21 JUIN
Journée nationale des peuples autochtones

Prenez part aux célébrations gratuites entourant la Journée nationale des peuples autochtones le 21 juin à Mashteuatsh!

Avant-midi

- Cérémonie du lever du soleil
- Célébration eucharistique (derrière le centre Tshishemishk)

Après-midi

- Jeux gonflables
- Escale « À la Mer du Nord »
- Activités culturelles

17 h

- Repas communautaire
- Allocution
- Reconnaissance des transmetteurs
- Remise des bourses du mérite et ilnu-aitun

Soirée

- Spectacle de Dan-Georges McKenzie
- Conte et légende autour du feu



Règlement concernant les chiens



Enregistrement et achat de licence obligatoires

à chaque année, le ou avant le 30 juin

abandon ou errants et le contrôle des animaux sauvages. Il est à noter que certains frais de service doivent être assumés par les citoyens. Notamment, pour tout animal errant réclamé par son propriétaire, des frais de mise en fourrière de 30 \$ seront facturés au propriétaire en plus des frais de garderie.

Il est important de noter également qu'en dehors des heures normales de bureau, des frais supplémentaires seront facturés.

La liste de prix du Refuge animal de Roberval est disponible sur le site Web www.mashteuatsh.ca ainsi qu'au poste de la Sécurité publique de Mashteuatsh.



Pekuakamiulnuatsh

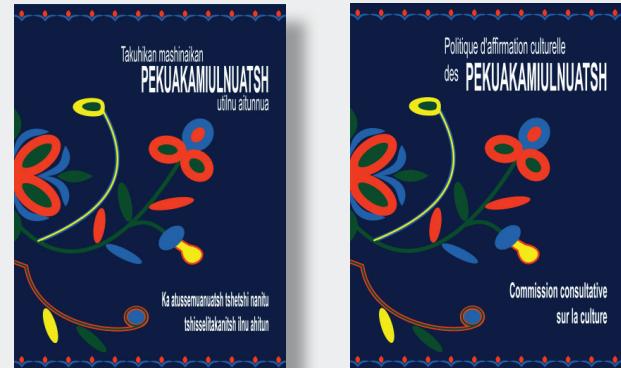
Takuhikan u tipatshimunuau

Comité consultatif du 20^e anniversaire de la Politique d'affirmation culturelle des Pekuakamiulnuatsh

L'équipe Tshitilniunnu est fière de vous présenter le comité consultatif du 20^e anniversaire de la Politique d'affirmation culturelle (PAC) des Pekuakamiulnuatsh, désormais actif et engagé au cœur de notre communauté.

Voici les membres qui composent ce comité :

- Alice Germain (Tshitilniunnu)
- Gilbert Courtois (Commissaire)
- Janine Tremblay (Commissaire)
- Jean-René Blacksmith (Pekuakamiulnuatsh)
- Kathleen Nepton (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan)
- Renée Buckell-Picard (Tshitilniunnu)
- Sylvie Langevin (Takuhikaniss)



Le comité porte le nom de **Ishpitelihtakunu** qui signifie en nelueun : que l'on estime, que l'on traite avec grand respect et que l'on met de l'avant. Il a pour mission de faire rayonner la Politique d'affirmation culturelle tout au long de l'année, notamment à travers l'organisation de la grande journée de célébration prévue le **23 août** prochain sur le site Uashassihtsh.

Alors que nous soulignons cette année le 20^e anniversaire de la PAC, il est plus que jamais essentiel, en tant que Pekuakamiulnuatsh, de nous réapproprier cette politique, de la faire connaître et de la transmettre à nos enfants. Elle incarne nos valeurs, guide nos actions quotidiennes et nous rappelle fièrement qui nous sommes.

Très bientôt, la population sera invitée à participer à des **séances de réflexion collective** autour de la PAC : son histoire, son impact et, surtout, son avenir – qui est entre nos mains à toutes et à tous. Votre voix est précieuse : elle orientera nos actions vers la réussite et la pérennité de cette politique fondamentale pour notre identité.

Jeux interscolaires du CEPN 2025

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tient à féliciter les élèves des écoles Amishk et Kassinu Mamu qui ont participé aux Jeux interscolaires du Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN), dans les installations de l'Université Laval, du 22 au 25 mai. Voici un résumé des performances.

Amishk

Basketball : bannière Finalistes pour notre équipe mixte
100 m (10 ans fille) : 3^e position Anaïs Voyer
100 m (11 ans garçon) : 3^e position Alexy Vachon-Launière
Saut en longueur (10 ans garçon) : 2^e position Raphaël Launière
Lancer du poids (11 ans fille) : 5^e position Haylee Raphaël
Lancer du poids (11 ans garçon) : 3^e position Rafaël Sauvé et 5^e position Alexy Vachon-Launière
Lancer du poids (12 ans garçon) : 1^{re} position Arthur Robertson
Lancer du javelot (11 ans fille) : 1^{re} position Haylee Raphaël
Lancer du javelot (11 ans garçon) : 1^{re} position Layton Niquay et 3^e position Alexy Vachon-Launière
Lancer du javelot (12 ans garçon) : 5^e position Arthur Robertson
Course en sentier (11 ans garçon) : 3^e position Rafaël Sauvé
Course en sentier (12 ans garçon) : 3^e position Will Duchesne
Défi des ancêtres (10 ans fille) : 3^e position Anaïs Voyer
Défi des ancêtres (10 ans garçon) : 3^e position Raphaël Launière

Kassinu Mamu

Basketball : 2^e position pour notre équipe juvénile féminine
Hockey cosom : 1^{re} position pour notre équipe
100 m (12 ans garçon) : 2^e position Miguel Courtois
100 m (13-15 ans garçon) : 3^e position Kenny-Nathen Connolly
400 m (16-18 ans fille) : 4^e position Shana Miousse et 5^e position Mélodie Dubé
Relais 4 x 100 m (13-15 ans garçon) : 4^e position Anthony Flamand, Kayton Awashish, Miguel Courtois et Vins Duchesne

Relais 4 x 100 m (16-18 ans fille) : 5^e position Sherynah Verreault, Shana Miousse, Mélodie Dubé et Émy Martel
Saut en longueur (12 ans garçon) : 1^{re} position Miguel Courtois
Lancer du poids (13-15 ans garçon) : 5^e position Malcom Duchesne
Lancer du poids (16-18 ans garçon) : 4^e position Jake-Mathias Dominique-Paul
Javelot (12 ans garçon) : 2^e position Miguel Courtois
Javelot (16-18 ans fille) : 5^e position Britany Thisselmagan
Course en sentier : 1^{re} position Mélyna Robertson, 4^e position Mélodie Dubé et 5^e position Shana Miousse

*Mention spéciale à l'enseignante Catherine Martel qui a obtenu une 1^{re} position chez les adultes

Défi des ancêtres (12 ans garçon) : 3^e position Miguel Courtois
Défi des ancêtres (16-18 ans fille) : 2^e position Émy Martel, 3^e position Mélodie Dubé et 4^e position Shana Miousse



Nous sommes fiers de vous!

